

Chiffres clés 2019-2020 : encore une belle année pour la filière de l'aromatique alimentaire !

Le constat est sans appel : la filière de l'aromatique alimentaire conserve son dynamisme et innove en proposant des ingrédients aromatiques répondant aux nouvelles attentes des consommateurs.

- **+ 5,8%**

Les entreprises de l'aromatique alimentaire ont innové et su développer les ingrédients aromatiques qui raviront les papilles des consommateurs. Preuve en est, un chiffre d'affaires toujours en hausse en 2020 avec une hausse moyenne de +5,8% par an depuis 2011.

La demande croissante en arômes naturels est également un constat partagé au sein de la profession.

Un chiffre d'affaires en constante progression :



→ Évolution du chiffre d'affaires de l'aromatique alimentaire (en millions d'euros)

A noter : le périmètre a changé suite à la fusion des deux collèges du SNIAA

- **60**

C'est le nombre moyen de pays dans lesquels les entreprises de l'aromatique exportent, preuve du dynamisme à l'export de l'industrie et du rayonnement des arômes made in France. Ainsi, plus de 60% des arômes produits en France sont exportés.



- **+5%**

C'est la hausse du nombre d'emplois dans les entreprises de l'aromatique en France entre 2017 et 2018, reflet du dynamisme de l'industrie et de son besoin en forces vives pour proposer des ingrédients aromatiques riches et subtils en goût.

Pour découvrir tous les chiffres clés, téléchargez notre [brochure](#) complète dédiée.

- Plus d'informations sur notre [site internet](#) ou notre page [in](#)
- Relations Presse : Cécile Pinel, cecile.pinel@sniaa.org, 01 46 53 10 10

Le SNIAA, Syndicat National des Ingrédients Aromatiques Alimentaires, fédère et représente 95% des entreprises de l'aromatique alimentaire français, soit aujourd'hui une soixantaine d'entreprises, dont 90% sont des PME. Le SNIAA est reconnu et respecté comme partenaire indispensable de l'aromatique et de la filière alimentaire France et Europe. www.sniaa.org